MRS. WORRY: SHE WOULDN'T BE HAPPY IF SHE COULD

1.

Le Papa—Voici un petit lapin de Pâques pour le mioche.

La Maman—C'est mieux que les œufs de Pâques. J'aurais craint l'empoisonnement par la teinture.

2.

La Maman—Ce pauvre petit animal enfermé dans la maison me fait de la peine. Emmène le jouer sur l'herbe.

3.

La Maman—Consultons l'encyclopédie; peut-être qu'un lapin est dangereux!

4.

La Maman—Ciel! que lis-je: "On sait que les lapins portent les germes de maladies, telles que rougeôle, petite-vérole, etc."

5.

La Maman—Georgie, rentre immédiatement!

Le Mioche—Tiens! voilà maman qui s'tracasse encore!

6.

La Maman—Ton père ne se préoccupe nullement de toi.

Le Mioche—J'veux mon lapin!

7.

La Maman—Ah! que je suis tracassée!! Il a peut-être attrapé quelque maladie, de ce lapin. Il faut le désinfecter.

Le Mioche—Ouiche! qu'ça brûle!!

Le Papa—Cré nom d'un nom!!!

8.

La Maman (pleurant)—J'ai toujours été tracassée, pensant que tu ne m'aimerais plus!. Et cela est arrivé!!!

Le Mioche (braillant)—Oh! oh! je gèle. Quelqu'un devrait venir me sécher.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:20 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 6:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 6 55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:45 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 10:20 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et Intermédiaires ..... 7.50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires ..... 6:55 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local ..... —
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 4:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local ..... —
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires..... 7:35 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

GULF COAST LINES (FRISCO).

"California Special".
7.10 p m..Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix. 9:20 p m
7:40 p m..Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas ..... 8:00 a m

"Texas Daylight".
7:45 a m..Baton-Rouge, Opélousas, Eunice, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas.... 9:20 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES (FRISCO).

Départ.	Arrivée.
7 00 a m..Pointe-a-la-Hache, Pass'r..	4:50 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
5:00 p m..Pointe-a-la-Hache, Pass'r..	9:00 a m
Tous les jours.	
7:30 a m..Pointe-a-la-Hache, Pass'r..	6:40 p m
Dimanche seulement.	
6:00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
8.00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m
Dimanche seulement.	
5:00 a m..Sportsmen's Special, Shell Beach	5:45 p m
Dimanche seulement.	
5:00 p m.....Shell Beach Motor.....	7:45 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:30 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:35 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 5:35 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—				—No. 1
5:00 p m.	Dep	Nouvelle-Orléans	Ar..	8:05 a m
8:00 p m.	Ar	Baton-Rouge	Dép..	5:05 a m
8:30 p m.	Dép	Baton-Rouge	Ar..	5:05 a m
10:09 p m.	Dép	Angola	Dép..	3:35 a m
12:32 a m.	Dép	Mansura	Dép..	1:19 p m
2:19 a m.	Ar	Alexandria	Dép..	10:08 p m
2:19 a m.	Dép	Alexandria	Ar..	10:55 p m
3:20 a m.	Dép	Aloha	Dép..	8:42 p m
7:20 a m.	Ar	Shreveport	Dép..	5:00 p m
No. 6—				—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	7:05 p m
2:55 a m.	Ar	Baton-Rouge	Dép..	4:00 p m
10:00 a m.	Dép	Baton-Rouge	Ar..	4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola	Dép..	2:00 p m
No. 3—				—No. 4
6:50 a m.	Dép	Shreveport	Ar..	7.15 p m
9:24 a m.	Dép	Campti	Dép..	4.31 p m
11:50 a m.	Ar	Alexandria	Dép..	2:06 p m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE POSTAL

Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

CHICAGO.....22 avril, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.....29 avril, 3 p. m.
ESPAGNE.....6 mai, 3 p. m.
LA TOURAINE.....13 mai, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser

Aux bureaux de la Compagnie,

F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.

802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche... 8:05 p m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement... 7:35 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 9:50 a m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Damanche Gulf Coast Excursion .... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:35 a m

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

15 Avril 1916.

Steamers et destination.	Mouillage.
Abangarez, Boras	rue Thalie
Anna, ——	Point
Andromeda, ——	rue Robin
Antilles, New-York	rue St-Louis
Borghild, Havre	Point
Breslau, Brême	Point
Clara	Point
Constantinople, ——	Stuyvesant
Copan, Mexique	rue Presa
Counsellor, Liverpool	rue Joséphine
Cardiff Hall, ——	Raffinerie
Efstathios, Santiago	rue St-Andrew
Highland Prince, ——	rue Poydras
Georgia, Havre	Stuyvesant
Juno, Europe	Westwego
Marie, ——	rue Girod
Mexico, Cuba	rue Robin
Mobila, Cuba	Raffinerie
Mongivero, ——	Westwego
Momus, New-York	rue St-Louis
Nilz, ——	Raffinerie
Nordamerika, Progreso	Stuyvesant
Paloma, Cuba	rue Robin
Penuco, Tampico	Raffinerie
Perfection, ——	Baton-Rouge
Porto Rico, Rhicfields	rue Thalie
Preston, Pt. Barrios	rue Thalie
Ridolene, New York	Westwego
Sycarela, ——	rue Harmony
Sydie, ——	——
Teresa	Point
Turrialba, Boras	rue Louisa
Tyne, ——	rue Elysée
Viking, Progreso	Stuyvesant
Waverley, ——	Westwego

BARQUES.

Vidylla, Portugal	Point
Portugal, Portugal	rue Neuvième

VENTES AUX ENCHERES.

Par WILL J. MORGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chrétien vs. Catherine Luchelich et als. Cour Civile de District, Division E—No. 114,179

VENTE DE PROPRIÉTÉS D'UN PLACEMENT TRÈS AVANTAGEUX

1933-35 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	2106-08 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	809-813 Ave. N. Claiborne. COTTAGE DOUBLE.
1937-39 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	2116-18 rue Hôpital. COTTAGE DOUBLE.	1815-17 rue Palmyre. COTTAGE DOUBLE.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI 4 mai 1916, à midi. WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

A la suite et en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division E, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, signé en cour ouverte, le 29ème jour de mars 1916, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 4 mai 1916, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

(1) Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 226, borné par les rues Prieur, Roman, Dumaine et St-Phillippe. La dite portion de terre forme le coin des rues Dumaine et Prieur et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Dumaine, par une profondeur et face sur la rue Prieur de quatre-vingt pieds, étant composé de la totalité des lots originaux Nos. Quatre et Cinq, et d'une partie du lot No. Trois, d'après un plan daté du 2 juin 1851, annexé à un acte passé le même jour, pardevant P. E. Laresche, ancien notaire.

1933-35 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

1937-39 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

(2) Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre-vingt-un dans l'Ilet No. 267, borné par les rues Dumaine, Johnson, Ste-Anne et Galvez, d'après un plan dressé par L. Gringier, voyer général, daté du 26 juillet 1895, déposé parmi les archives de L. Ferraud, ancien notaire en cette ville, sous le numéro 11 de son cahier de plans. Le dit lot mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Dumaine, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles.

2106-08 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, à toit en ardoises, et contenant de chaque côté, deux chambres, une cuisine, etc.

(3) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 201, borné par les rues Hôpital, Ursulines, Galvez et Johnson, désigné comme lot A, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, et annexé à un acte passé pardevant E. A. Parsons, notaire, daté du 26 mai 1903. Selon le dit croquis, le dit lot commence à une distance de 147 pieds, 3 pouces et 5 lignes du coin des rues Galvez et Hôpital, et mesure trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la dite rue Hôpital, par une profondeur de cent douze (112) pieds dix (10) pouces entre lignes parallèles; le dit lot A étant composé de la totalité du lot No. 7 et d'une partie du lot No. 8. Les améliorations sur le dit lot A portent les numéros municipaux 2116 et 2118 rue Hôpital.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, chaque côté contenant une galerie, trois chambres, une cuisine, un hangar, etc.

(4) Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 22, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et Ste-Anne, et mesure comme suit: Trente-quatre pieds deux pouces de face à la rue Claiborne, quatre-vingt-quinze pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 23, quarante pieds six pouces vers la rue Derbigny, douze pieds six pouces de là, sur une deuxième profondeur vers la rue Derbigny; trente-neuf pieds un pouce et trente-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes en largeur à l'arrière. Le tout selon un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté du 5 avril 1892, et déposé en ce bureau, pour référence, et aussi selon un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 21 mai 1885 et y annexé pour référence.

809-13 Nord Claiborne. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, avec grenier, et un toit en ardoises. Chaque côté contient quatre chambres et deux cabinets, et à l'arrière se trouve une dépendance contenant quatre chambres.

(5) Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 137, borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désigné comme lot No. 20, et mesure vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre, par une profondeur de cent deux pieds, dix pouces et trois lignes. Les améliorations sur le dit lot portent les numéros municipaux 1815-17 rue Palmyre.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, ayant quatre chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant; payable dans un ou deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date du passage de l'acte de vente, payable annuellement et avec les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur devra en sus de son enchère, payer tous les certificats nécessaires pour parfaire la titre, et aussi les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1916; les timbres du revenu des Etats-Unis, et devra aussi assumer la solde des polices d'assurances non-échues. Actes de vente pardevant Charles J. Déchaud, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
CLAUDE L. JOHNSON,
JOHN BASSICH, Avocats.

avril 2 9 16 23 30—mai 4

Par WILL J. MORGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chrétien vs. Catherine Luchelich et als. Cour Civile de District, Division E—No. 114,179

VENTE DE PROPRIÉTÉS D'UN PLACEMENT TRÈS AVANTAGEUX

1933-35 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	2106-08 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	809-813 Ave. N. Claiborne. COTTAGE DOUBLE.
1937-39 rue Dumaine. COTTAGE DOUBLE.	2116-18 rue Hôpital. COTTAGE DOUBLE.	1815-17 rue Palmyre. COTTAGE DOUBLE.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI 4 mai 1916, à midi. WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

A la suite et en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division E, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, signé en cour ouverte, le 29ème jour de mars 1916, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 4 mai 1916, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

(1) Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 226, borné par les rues Prieur, Roman, Dumaine et St-Phillippe. La dite portion de terre forme le coin des rues Dumaine et Prieur et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Dumaine, par une profondeur et face sur la rue Prieur de quatre-vingt pieds, étant composé de la totalité des lots originaux Nos. Quatre et Cinq, et d'une partie du lot No. Trois, d'après un plan daté du 2 juin 1851, annexé à un acte passé le même jour, pardevant P. E. Laresche, ancien notaire.

1933-35 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

1937-39 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

(2) Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre-vingt-un dans l'Ilet No. 267, borné par les rues Dumaine, Johnson, Ste-Anne et Galvez, d'après un plan dressé par L. Gringier, voyer général, daté du 26 juillet 1895, déposé parmi les archives de L. Ferraud, ancien notaire en cette ville, sous le numéro 11 de son cahier de plans. Le dit lot mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Dumaine, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles.

2106-08 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage double, à toit en ardoises, et contenant de chaque côté, deux chambres, une cuisine, etc.

(3) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 201, borné par les rues Hôpital, Ursulines, Galvez et Johnson, désigné comme lot A, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, et annexé à un acte passé pardevant E. A. Parsons, notaire, daté du 26 mai 1903. Selon le dit croquis, le dit lot commence à une distance de 147 pieds, 3 pouces et 5 lignes du coin des rues Galvez et Hôpital, et mesure trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la dite rue Hôpital, par une profondeur de cent douze (112) pieds dix (10) pouces entre lignes parallèles; le dit lot A étant composé de la totalité du lot No. 7 et d'une partie du lot No. 8. Les améliorations sur le dit lot A portent les numéros municipaux 2116 et 2118 rue Hôpital.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, à toit en ardoises, chaque côté contenant une galerie, trois chambres, une cuisine, un hangar, etc.

(4) Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 22, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et Ste-Anne, et mesure comme suit: Trente-quatre pieds deux pouces de face à la rue Claiborne, quatre-vingt-quinze pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 23, quarante pieds six pouces vers la rue Derbigny, douze pieds six pouces de là, sur une deuxième profondeur vers la rue Derbigny; trente-neuf pieds un pouce et trente-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes en largeur à l'arrière. Le tout selon un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté du 5 avril 1892, et déposé en ce bureau, pour référence, et aussi selon un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 21 mai 1885 et y annexé pour référence.

809-13 Nord Claiborne. Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, avec grenier, et un toit en ardoises. Chaque côté contient quatre chambres et deux cabinets, et à l'arrière se trouve une dépendance contenant quatre chambres.

(5) Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 137, borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désigné comme lot No. 20, et mesure vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre, par une profondeur de cent deux pieds, dix pouces et trois lignes. Les améliorations sur le dit lot portent les numéros municipaux 1815-17 rue Palmyre.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, ayant quatre chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant; payable dans un ou deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date du passage de l'acte de vente, payable annuellement et avec les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur devra en sus de son enchère, payer tous les certificats nécessaires pour parfaire la titre, et aussi les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1916; les timbres du revenu des Etats-Unis, et devra aussi assumer la solde des polices d'assurances non-échues. Actes de vente pardevant Charles J. Déchaud, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
CLAUDE L. JOHNSON,
JOHN BASSICH, Avocats.

avril 2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re des receveurs de la White Lake Land Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 109,220 — Division B —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et le tableau, d'ordre du 1er 1915 à avril 1er 1916 présenté par la Interstate Trust and Banking Company et W. G. Scott, les receveurs dans cette affaire ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN DYMOND, JR., et A. QUEEN LEVY, Avocats.

avril 12-16-21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Théâtre de l'Opéra Français

Par ARTHUR D. PARKER, Receveur, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 3 avril 1916, de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans le procès de G. Pitard's Sons vs. French Opera Association, Limited:

Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Toulouse, Dauphine et St-Louis, et mesurant, selon le croquis annexé à un acte de vente de la Merchants' Mutual Insurances Company à la French Opera Association, Limited, passé pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, le 26ème jour de mars 1869; lequel dit croquis a été fait d'après un croquis d'arpentage de J. A. D'Hemecourt, député voyer de la ville, daté du 20 novembre 1875 et du 14 mai 1878, du cahier de plans des propriétés de la dite Merchants' Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, cent quatre-vingt-treize pieds cinq pouces de face à la rue Bourbon, cent quatre-vingt-cinze pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse, cent quatre-vingt-onze pieds, quatre pouces et deux lignes sur la ligne latérale vers la rue St-Louis, et cent quatre-vingt-treize pieds, sept pouces et trois lignes sur la ligne du côté de la rue Dauphine; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de FRENCH OPERA HOUSE, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant et y appartenant, et toutes les dépendances et les meubles, décorations, décors, garde-robes, bibliothèques, cahiers de musique, accessoires, etc., qui se trouvent dans la dite bâtisse, comme il est plus amplement indiqué dans le tableau d'inventaire consigné au dossier de cette affaire.

CONDITIONS: Un tiers ou plus comptant, le solde devant être garanti par un billet représentant le privilège du vendeur, le dit billet échéant un an après date, ou un et deux ans après date, portant un intérêt de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au solde final. L'acquéreur sera responsable du paiement des taxes dues et à satisfaire pour l'année 1916, en outre et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent, en argent comptant, est exigé au moment de la vente. L'acquéreur devra payer le coût de tous les certificats, et des timbres des contributions indirectes des Etats-Unis, qui seront requis soit par la loi ou par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, sera aux frais de l'acquéreur.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
ARTHUR D. PARKER, Receveur.

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

15 Avril 1916.

LE HAVRE.

Georgie, Cabon.....parti 13 mars

LIVERPOOL.

Meltonian, Lowe.....parti [illegible]

MARSEILLE.

Borghild.....parti 7 [illegible]
Honduras, Dietrich.....parti [illegible]

CARDIFF.

Arachne, Motherdale.....parti [illegible]